

**mon quartier
mon projet**
décidons ensemble

CONSEILS

DE QUARTIER

MONT DE MARSAN



RAPPORT D'ACTIVITES 2010

ILOT 9 –

HARBAUX/TUCO/POUY/ARENES/RIGOLES/LAGUILLE

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER EN 2010

Réunion mensuelle, école primaire des Arènes

Jeudi 7 janvier 2010

- Animations : organisation de l'apéro vélo et calendrier des manifestations à venir.
- Traitement des fiches intervention

Jeudi 4 février 2010

- Point sur les travaux : sécuriser les abords de l'école du Pouy, enfouissement des réseaux avenue des Martyrs de la Résistance...
- Programmation d'une réunion publique.

Jeudi 4 mars 2010

- Animations en préparation : apéro-vélo, vide greniers.
- Préparation de la réunion publique.

Jeudi 1er avril 2010

- Bilan de la réunion publique et traitement des doléances reçues.
- Planning des prochaines réunions

Jeudi 6 mai 2010

- Concours des maisons et balcons fleuris.
- Animations en préparation : fête des voisins (28 mai), vide-greniers (10 octobre).
- Travaux et projets d'investissement

Jeudi 3 juin 2010

- Animations : bilan de la fête des voisins, participation aux fêtes de la Madeleine, préparation du vide-greniers.
- Aménagements : piste cyclable Dubalen/Arènes + identification d'itinéraires cyclables.

Jeudi 9 septembre 2010

- Préparation du vide-greniers du 10 octobre (choix du site, délimitation des emplacements, marquage au sol, restauration/buvette, accueil des exposants, publicité autour de la manifestation)

Jeudi 7 octobre 2010

- Derniers préparatifs pour le vide-greniers du 10 octobre.
- Travaux : présentation des chantiers en ville.
- Mise en place de commissions extra-municipales : cycle, animation, communication

Mardi 19 octobre 2010 (salle du conseil municipal)

- Présentation du programme des fêtes de fin d'année par Chantal Lutz

Jeudi 4 novembre 2010

- Animations : bilan du vide-greniers, en préparation le téléthon, les fêtes de Noël.
- Modalités de renouvellement des conseillers de quartier.
- Préparation de la première réunion de la commission vélo.
- Travaux dans le quartier.

Réunion du jeudi 16 décembre 2010 : renouvellement du conseil de quartier

- Présentation du projet d'aménagement des berges.
- Bilan d'activités du conseil de quartier.
- Renouvellement du conseil : huit membres tirés au sort.

REUNION PUBLIQUE

Jeudi 25 mars 2010 : Présentation du fonctionnement, des activités et des projets

REUNION MENSUELLE DES PRESIDENTS

Le 1^{er} mardi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

REUNIONS PLENIERES : DEUX FOIS PAR AN (23 janvier et 4 septembre 2010)

- présenter aux 135 conseillers la répartition des enveloppes de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier en fonction des projets proposés et retenus
- échanger et coordonner les futures animations

REUNIONS TRIMESTRIELLES

- vendredi 19 mars, salle Lamarque Cando : intervention de M. Francis Picco, Responsable de la Police Municipale (présentation du service et échange avec les conseillers de quartier)
- vendredi 4 juin, Château de Nahuques : intervention de M. Etienne Desbordes, Responsable de la Propreté Urbaine (présentation du service et échange avec les conseillers de quartier)

REUNIONS AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX POUR

- La présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, en présence du Cabinet Alphaville, le lundi 15 février au château de Nahuques,
- L'étude sur la circulation et le stationnement, avec les riverains du Manot (06/05/10)
- L'étude sur le stationnement en centre-ville le lundi 17 mai 2010, en Mairie
- Circulation et stationnement, étudiés avec les riverains du Tuco/lafontaine (le 18 mai)
- La présentation du projet d'aménagement des berges, « Rivières dans la Ville », lundi 4 octobre au théâtre municipal
- Les travaux de l'entrée Ouest
- Le conseil de quartier tenu également informé de la fin des travaux de la nouvelle piste d'athlétisme au stade de Harbaux (mercredi 29 septembre 2010).

COMMISSION « CYCLE »

Mercredi 17 novembre 2010 : rencontre entre la commission « cycle », les associations cyclistes et les représentants de chaque conseil de quartier pour dresser un état des lieux et soumettre des propositions de liaisons cyclables à partir des quartiers.

FORMATION « DEFIBRILLATEUR »

Formation proposée à tous les conseillers de quartier, vendredi 7 mai, salle Georges Brassens

AU NIVEAU COMUNICATION...

- Adresse mail du conseil de quartier: josiane.bourdy@montdemarsan.fr
- Une boîte aux lettres à la disposition des habitants :
Ecole primaire des Arènes - 4 avenue Joseph Montaud.

BILAN D'ACTIVITE 2010

Conseil de quartier Ilot des Arènes

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Point sur des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

REPOSES APORTEES AUX INTERESSES JANVIER 2010	
Question sur les parkings de la place Saint Louis	La place Saint Louis va être complètement réaménagée dans le cadre de l'opération de l'entrée Ouest. Le planning des travaux est le suivant : - avril à juillet 2010 : enfouissement des réseaux - septembre 2010 à mars 2011 : travaux de voirie
En conseil d'écoles, les enseignants et parents d'élèves de l'école du Pouy ont insisté sur le danger qui existe aux abords de l'établissement, lié à la vitesse pratiquée sur la rue Commandant Clère.	En premier lieu, une analyse des vitesses a été réalisée avec la pose du radar des services techniques municipaux. Il a été effectivement constaté des vitesses élevées notamment dans le sens de l'école vers Intermarché. Le rapport détaillé est à la disposition du Conseil de Quartier. Au cours de la réunion du 22 décembre 2009, un projet d'aménagement de sécurité a été présenté aux riverains du quartier. La création d'un plateau ralentisseur devant le groupe scolaire du Pouy a été retenue. Ces travaux seront entrepris par la Communauté d'Agglomération du Marsan, compétente en matière de voirie. La réalisation d'un dispositif composé de deux chicanes sur le reste de la rue a également été proposée. Il s'agira d'un aménagement provisoire également réalisé par la CAM. A l'issue de ces travaux, le Pôle Technique effectuera un nouveau contrôle de vitesse.
Les habitants de Laguille sont satisfaits de la réalisation du boulo-drome. Sera-t-il possible d'y installer trois bancs ?	Fin printemps 2010, après la passation du nouveau marché de mobilier urbain sur l'ensemble de la ville, le pôle Technique proposera l'installation d'un ou deux bancs, ainsi qu'une corbeille en complément de l'aménagement réalisé.
Installer plus de containers, lotissement Laguille	En début de mois, le service Propreté Urbaine a convenu conjointement avec le SICTOM et le SEMUVEP de plusieurs sites à aménager, concernant des plots conteneurs ou colonnes à verre et papier ainsi que l'implantation de trois conteneurs textile. La création, le regroupement et l'aménagement des îlots conteneurs du quartier Laguille est en cours (plate-forme et pose de la brande effectués le 28/01/2010) Pour le moment, il n'est pas prévu de créer d'îlots supplémentaires tant que la voirie et le petit lotissement en chantier ne sont pas terminés. De plus, il a été constaté que ces plots étaient souvent saturés par les habitants de la commune voisine. Les riverains ne souhaitant pas de conteneurs devant leur domicile, le regroupement des sites et le réajustement du nombre de conteneurs devraient satisfaire les habitants du quartier.
DOSSIERS TRANSMIS EN JANVIER 2010, EN COURS DE TRAITEMENT	
	Problèmes rue des Ormes : - mauvais état des trottoirs, - vitesse excessive des véhicules
	Accès livraison redemandé au 9 rue Léon Lalanne. Une ligne jaune a été tracée mais reste le marquage à finir (croix jaune et « livraison »)
	Panneau indicateur demandé en bordure de la route de Grenade pour signaler le lotissement Laguille
	Quartier du Tuco : - problème d'égout et d'écoulement des eaux pluviales - barrières cassées aux abords de l'IUT - nids de poules autour de l'espace vert aménagé près de l'IUT
	Panneau indicateur de rue demandé sur le quartier du Pouy « rue des Palombes »

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES FEVRIER 2010

Rue du Ruisseau : dysfonctionnement du système d'assainissement pluvial

Le problème de grille rue du Ruisseau est bien connu de la Régie des Eaux et d'Assainissement et à plusieurs reprises, nous avons tenté de la nettoyer et de la déboucher sans succès. Nous supposons que la canalisation est colmatée par les racines.
 Cette situation étant récurrente, nous avons donc sollicité une intervention auprès de la Communauté d'Agglomération du Marsan afin que les travaux nécessaires soient entrepris.

DOSSIERS TRANSMIS EN FEVRIER 2010, EN COURS DE TRAITEMENT

Rencontre entre le conseil de quartier et les riverains de la rue des Ormes samedi 6 février 2010

Le conseil de quartier sollicite le pôle technique
 - pour re-matérialiser au sol et revoir le positionnement des signaux STOP, non respectés, rue des Palombes et rue des Ormes.
 - pour remédier à un problème d'inondations d'immeubles qui se trouvent en contrebas de la chaussée et d'un espace vert.

Concernant la situation de la rue des Ormes, les Services Techniques Municipaux ont soumis à la CAM des propositions d'aménagement qui consisteraient :

- à poser des bordures délimitant l'espace vert et les accès charretiers
- mettre en place des caniveaux grillés, sur le domaine public, devant les seuils des entrées charretières des habitations
- goudronner ou empierrer la partie trottoir qui se trouve devant les entrées charretières.

Concernant la vitesse pratiquée rue des Ormes, les radars mobiles ont été installés octobre/novembre 2009. Il a été relevé une **vitesse moyenne de 48km/h** dans les deux sens de circulation. A ce jour, il n'est pas envisagé la mise en place de chicanes ou de panneaux « zone 30 », compte tenu de ces éléments. Il a cependant été demandé à la Police Municipale de programmer des contrôles afin de rassurer les riverains.

Les services de la Ville ont par ailleurs fait savoir à la CAM qu'ils seraient partisans de supprimer définitivement les bandes et signaux STOP dans les rues des Palombes, des Bruyères et des Messanges pour rétablir le régime de priorité à droite, ce qui pourrait ralentir les véhicules de la rue des Ormes (sens Passage Bertrand vers Saint Pierre du Mont).

Le conseil de quartier sera tenu informé des réponses apportées par la CAM à ces propositions.

REPONSES APORTEES AUX INTERESSES MARS 2010

Débordement des égouts rue St Pierre

Le débordement des égouts de la rue Saint Pierre lors d'orages, constitue un problème pris en compte par la Communauté d'Agglomération du Marsan. Dans ce cadre, le cabinet SCE a été mandaté par la C. A. M. pour étudier l'aménagement d'un bassin d'orage en bordure du boulevard Claude Lévi-Strauss (nouvelle liaison Gare-Manot).
 Ce bassin permettra de réguler le débit de fuite dans le réseau d'assainissement, et ainsi solutionner ce problème de débordement.
 Au cours de la réunion du 24 septembre dernier, un démarrage des travaux était envisagé par la CAM courant premier semestre 2010.

Aménagement demandé au 9 rue Léon Lalanne, visant à empêcher le stationnement

Les services techniques municipaux ont fait procéder à la mise en place d'une aire de livraison comme demandé.

Pour préserver la tranquillité des habitants, proposition d'installer impasse Ulysse Pallu un panneau indiquant une voie sans issue.

Après vérification il s'avère que l'impasse Ulysse Pallu ne fait pas partie du domaine public communal. Il s'agit toujours d'une voie privée.
 Dans ce cadre, les services techniques vont prendre contact avec le propriétaire, gérant de l'immeuble 2b, impasse Ulysse Pallu, afin d'obtenir l'autorisation d'indiquer le nom de la rue par une nouvelle plaque.
 Concernant la signalisation réglementaire, il s'agit de travaux à la charge du propriétaire de la voie. En conséquence, les services techniques profiteront du contact avec le propriétaire pour que le panneau C13a (voie sans issue) soit apposé.

<p>Le conseil de quartier a été informé du suivi des travaux dans le quartier du Pouy</p>	<p>Rue du Commandant Clère : la mise en place de chicanes provisoires a été reportée de quelques mois car des travaux de génie civil ont démarré pour les logements HLM. Ces travaux génèrent des perturbations de trafic et la mise en place des chicanes comme la réalisation de comptages routiers ne semblaient donc pas appropriés au contexte.</p> <p>Ecole du Pouy : concernant la réalisation du plateau piétonnier devant l'école du Pouy, la commande a été passée à la CAM. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du marché à bon de commande qui sera attribué en avril. Les travaux seront donc réalisés pendant les vacances de juillet.</p>
<p>DOSSIERS TRANSMIS MARS 2010, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Domaine de Laguille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fleurissement demandé. - souche de pin à retirer - déplacer le container verre
	<p>Rue Cahoussehourg une haie déborde largement sur la chaussée et gêne le cheminement des piétons. Demander au propriétaire de la maison de tailler cette haie.</p>
	<p>Interdire le stationnement de véhicule sur le trottoir au niveau du 234 avenue Clémenceau, d'autant que les feux tricolore sont placés en arrière et ne sont pas visibles quand le véhicule redémarre.</p>
	<p>Vitesse excessive des véhicules sortant de l'IUT, sur la rue Jean Mermoz</p>
	<p>Rue Saint Pierre : rendre les chicanes et leur signalement plus efficaces. Suggestion : mettre un détecteur de vitesse pour que le feu passe au rouge dès que la vitesse est supérieure à 30km/h comme prévu. Réunion et constats sur site avec les services technique le 12 avril 2010</p>
	<p>Rue Ulysse Pallu :</p> <p>les eaux pluviales stagnent contre le mur des maisons occasionnant des remontées humides. Chaussée en très mauvais état, absence de revêtement le long des maisons, absence de trottoirs.</p>
<p>Problèmes soumis lors de la réunion publique le 25 mars</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rue du Ruisseau : <ul style="list-style-type: none"> - vitesse excessive, - problème d'écoulement des eaux pluviales, - un accès rue Dubalen a été proposé pour atténuer la circulation quartier du Tuco et permettre aux étudiants de l'IUT de sortir rue Saint Pierre - Rue du Château d'Eau : vitesse excessive - Le passage de la Brigade de l'environnement est demandé rue Batelière et aux abords de l'IUT. - Rue Saint Pierre : trottoirs trop étroits - Au carrefour des rues Paul Dorian et Saint Etienne : problème de la hauteur du haricot central, surtout pour les camions - Au talus qui descend de la gare vers le restaurant Plumaçon, installer une rampe à l'escalier et y prévoir un éclairage - Stationnement anarchique devant l'IUT - 2^{ème} tranche de la liaison Gare / Manot : présenter le projet aux riverains - Les bus qui descendent rue des Ormes posent problème à certains riverains - Rue Ulysse Pallu : <ul style="list-style-type: none"> - problème de vitesse. Il est suggéré de mettre la rue en sens unique - en début de rue, réunion de personnes le soir : à signaler à la Police - les commerçants de la place Saint Louis se renseignent sur l'avancement des travaux de l'entrée Ouest et sur les places de stationnement.

REponses Apportees aux Interesses Avril 2010

<p>Circulation et stationnement dans les quartiers Manot et Tuco / Lafontaine</p>	<p>Les services techniques ont procédé à une étude sur les conditions de circulation et de stationnement de l'ensemble des voies du quartier. Cette étude sera présentée aux riverains aux dates suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quartier du Manot (rues Ulysse Pallu, Marcel Sembat, Vincent Tamon et Caoussehourg) le jeudi 6 mai à 19 h 00 salle du Conseil Municipal, - Quartier Tuco/Lafontaine (rue Saint Pierre, boulevard de la Brigade Carnot, chemin de Lafontaine, rue Capitaine Mellows, rue du Capitaine Croharé et autres impasses...) mardi 18 mai à 19 h 00 salle du Conseil Municipal. <p>Plusieurs scénarios seront présentés aux riverains, l'objectif étant de mettre en chantier les nouvelles dispositions de circulation courant 2010 en adéquation avec la restructuration de l'avenue des Martyrs de la Résistance.</p>
<p>Le container verre du Domaine de Laguille pourrait-il être déplacé avec l'îlot des poubelles vertes et jaunes ?</p>	<p>La gestion de la collecte du verre n'est pas du ressort de la ville de Mont de Marsan. Cette compétence revient au SICTOM du Marsan et dans ce cadre, une société de service a été désignée prestataire pour la collecte du verre.</p> <p>Au cours d'un récent passage, la colonne n'a pas été remise correctement en place laissant effectivement plein de morceaux de verres dans l'espace vert. Le service de la <i>Propreté Urbaine</i> du PTM a nettoyé l'emplacement et a demandé au SICTOM d'intervenir auprès de la société afin que la colonne soit remise à sa place d'origine.</p> <p>Il faut noter que les colonnes pour les déchets, verres et papiers ne sont jamais positionnés à côté des conteneurs ordures ménagères ou sélectifs pour éviter les dépôts sauvages. Ainsi, les aménagements récents des conteneurs ordures ménagères et sélectifs n'ont pas été prévus pour le déplacement de la colonne verres.</p> <p>Enfin, il est déconseillé de positionner les colonnes verres à proximité immédiate des habitations, ceci à cause des nuisances sonores (verres cassés).</p>
<p>Problème d'écoulement des eaux pluviales quartier du Tuco.</p> <p>Barrières cassées aux abords de l'IUT.</p> <p>Nids de poule à proximité de l'IUT</p>	<p>Préalablement à la demande du Conseil de Quartier, ce problème avait été signalé à la Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement et à la Communauté d'Agglomération du Marsan s'agissant de leur compétence. Les riverains ont par ailleurs été rencontrés sur place.</p> <p>Il s'avère que le réseau d'évacuation est dans un état très vétuste (colmatage racines, fissures, cassures diverses).</p> <p>Il convient donc de prévoir sa rénovation. Cette demande a été spécifiée à la CAM pour la programmation des travaux (date d'intervention à préciser).</p> <p>Le SEMUVEP du Parc Technique Municipal s'est rendu sur site et a repéré des bornes descellées aux abords de l'IUT. La remise en place des bornes a été effectuée.</p> <p>Les nids de poule autour de l'espace vert aménagé à proximité de l'IUT devaient être réparés le 10 mars dernier par la CAM, s'agissant de leur compétence.</p>
<p>Danger sur le parking du collège J. Rostand Nécessité de mieux matérialiser le sens de circulation, notamment côté boulevard de la République.</p>	<p>En effet, il semble que les couloirs de circulation soient correctement indiqués et que la présence multiple de potelets et bornes minimise le trafic sur cette voie. Aussi et en vue d'améliorer le dispositif, il est une visite sur site et voir les actions à mener.</p>
<p>Problèmes soumis à la réunion publique du 25 mars 2010 Rue Ulysse Pallu : vitesse élevée et mauvaise fréquentation</p>	<p>Le traitement de la rue Ulysse Pallu est intégré à la grande étude sur les conditions de circulation et de stationnement élaborés par le Pôle Technique.</p> <p>Il est rappelé que cette étude sera présentée aux riverains le jeudi 6 mai à 19 h 00 salle du Conseil Municipal.</p> <p>Concernant le problème de drogue, la Police Municipale a été avisé de la situation pour suite à donner.</p>

<p>Problèmes soumis à la réunion publique du 25 mars 2010 Inquiétude des riverains par rapport à la deuxième tranche de la liaison Gare/Manot</p>	<p>La 2ème tranche de la liaison Gare/Manot reliera la rue Saint Pierre au Pôle Gare par les emprises SNCF. Ce projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique après enquête. Le tracé retenu avait été présenté au public au cours de cette phase d'étude. A la demande du Conseil de Quartier des Arènes, intervention effectuée auprès de la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement de la CAM pour que soit programmée une réunion de présentation des travaux aux riverains.</p>
<p>Eclairage et rampe d'accès demandés au talus des Arènes</p>	<p>La zone de talus qui relie le parking de la gare au restaurant du Plumaçon sera réaménagée dans sa totalité dans le cadre du projet de l'entrée Ouest : phase 3 parvis des Arènes. Il est notamment prévu une rampe pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la rénovation de l'éclairage. Les riverains peuvent consulter au Pôle Technique le projet en détail.</p>
<p>Problème d'insécurité et de propreté aux abords du bâtiment de Lisa</p>	<p>Le Pôle Technique a pris bonne note du problème de propreté aux abords du nouveau bâtiment LISA dans le quartier des Arènes. Le service de la propreté urbaine (Brigade de l'Environnement) assurera une surveillance du secteur. Concernant le sentiment d'insécurité, cette intervention a été transmise à la Police Municipale.</p>
<p>Les commerçants se renseignent sur l'avancement du projet de l'entrée Ouest et en particulier, sur les places de stationnement.</p>	<p>La mise au point de l'avant projet de l'entrée Ouest est en cours de finalisation par l'architecte Louis Canizares. Une optimisation des places de stationnement a été demandée à l'architecte notamment sur la place Saint Louis et devant le traiteur Haristoy. Dès réception des documents modifiés, Hervé BAYARD prendra contact avec les commerçants pour présenter ces nouvelles dispositions. A noter que l'ensemble des commerçants situés dans l'emprise du projet ont déjà rencontré Monsieur BAYARD et un collaborateur de l'architecte.</p>
<p>M. SYRIEX Mauvais état des trottoirs de la rue Saint Pierre</p>	<p>A l'instar de la plupart des rues et des voies de la ville, la rue Saint Pierre est dans un état extrêmement vétuste. La rénovation de l'avenue des Martyrs de la Résistance, de la place Saint Louis, la rue Alsace Lorraine, le boulevard d'Auribeau et le boulevard de la République dans le cadre de l'entrée Ouest vont permettre au quartier des Arènes-Tuco de disposer enfin d'une voirie aux normes et prenant en compte les circulations douces (piétons, deux roues ...). Afin d'évoquer plus particulièrement le dossier de la rue Saint Pierre, Hervé BAYARD a donné rendez-vous avec M. SYRIEX le 12 avril prochain.</p>
<p>DOSSIERS TRANSMIS AVRIL 2010, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
<p>Le conseil de quartier</p>	<p>Aménagement de l'itinéraire cyclable Arènes/Dubalen à poursuivre avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éclairage, - le fleurissement du talus - l'installation d'accès vélo à partir des quartiers
<p>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES MAI 2010</p>	
<p>QUESTIONS SOUMISES EN REUNION PUBLIQUE Rue du Ruisseau : Vitesse excessive</p>	<p>La vitesse moyenne pratiquée rue du Ruisseau a été mesurée à 38 Km/h pour 569 véhicules. Cette vitesse ne semble pas extrêmement élevée au regard d'autres vitesses pratiquées dans la ville. S'agissant probablement de véhicules isolés, il s'agit donc d'un problème de police.</p>
<p>- dysfonctionnements du système d'assainissement en eau pluviale rue du Ruisseau</p>	<p>S'agissant d'une compétence communautaire, le dossier a été transmis à la CAM. Ce dossier est en cours de traitement.</p>

<p>- proposition de certains riverains de la rue du Ruisseau : ouvrir un accès rue Dubalen pour délester le quartier du Tuco</p>	<p>L'accès par la rue Dubalen au quartier du Tuco a été plusieurs fois proposé notamment lors de l'étude de la liaison Manot-Gare. Il faut savoir qu'au cours de l'enquête publique, cette liaison crainte par certains riverains n'avait pas été retenue dans le dossier déclaré d'utilité publique. Comme évoqué à la réunion du Conseil de Quartier du 25 mars, la Communauté d'Agglomération effectuera une réunion d'information auprès de l'ensemble des habitants du quartier dans les prochaines semaines. Ce point pourra être évoqué. A noter que la piste mixte cycles/piétons doit être prolongée jusqu'à la rue Dubalen</p>
<p>Passage de la Brigade de l'Environnement souhaité dans la rue Batelière et aux abords de l'IUT.</p>	<p>Le service de la propreté urbaine prend bonne note de la demande du Conseil de Quartier. Il convient néanmoins de rappeler que la surveillance des sites identifiés est effectuée de la façon suivante : - passage rue Batelière tous les jours ouvrables, y compris le dimanche matin, - passage aux abords de l'IUT une à deux fois par semaine.</p>
<p>Îlot rue Paul Dorian trop élevé</p>	<p>Les services techniques ont pris contact avec le requérant afin d'obtenir des précisions concernant sa demande. Après analyse, il s'avère que cet îlot ne semble pas poser de véritable problème de fonctionnement. En effet, aucunes remarques émanant du SICTOM n'ont été répertoriées (passage avec poids-lourds). Pas de problème également pour les autres usagers de la route. Au regard de ces éléments, il semble qu'il n'y ait pas de raison particulière pour modifier cet îlot et faire intervenir la CAM</p>

DOSSIERS TRANSMIS JUIN 2010, EN COURS DE TRAITEMENT

	<p>Sécuriser le carrefour du Houga : Danger au carrefour de la route du Houga et boulevard d'Alingsas : absence de passage piétons au niveau du feu tricolore</p>
--	---

REponses APportees AUX INTERESSES JUILLET 2010

<p>Mauvais état d'entretien du terrain situé derrière l'ancienne carrosserie 40 avenue Camille Brettes</p>	<p>Ce terrain est en cours d'acquisition par la Communauté d'Agglomération du Marsan afin d'y réaliser un bassin d'orage. Le dossier de consultation des entreprises a été envoyé. Maintenant, il n'y a plus que quelques semaines à attendre pour voir démarrer les travaux et donc nettoyer le terrain.</p>
--	---

DOSSIERS TRANSMIS SEPTEMBRE 2010, EN COURS DE TRAITEMENT

	<p>Des travaux sont effectués dans la rue du Coteau. A l'angle de la rue du Coteau et du Coutenu, près de l'espace vert et à une dizaine de mètres du chantier, il est constaté des trous dans la chaussée. Ne serait il pas judicieux de prévoir les travaux de revêtement en même temps ?</p> <p>Par ailleurs, pendant les fêtes, le poteau de signalisation : "Rue du Coutenu "a été arraché et se trouve par terre sur le trottoir au 7 rue du Coteau.</p> <p>La mairie a fait des efforts au niveau des verres écologiques mais dans les quartiers les bouteilles et tessons étaient légion. L'année prochaine ne pourrait on pas mettre de grands containers dans les quartiers : sur l'espace vert de la rue du Coteau il n'y avait que la petite poubelle fixée près de l'arbre et près de l'école du Pouy il n'y avait rien. Ne pourrait-on pas également mettre des sanitaires ?</p> <p>D'autre part la chaîne n'a jamais été remise sur l'espace vert malgré plusieurs signalements.</p>
<p>Boulevard Lacaze</p>	<p>Depuis la réfection de la chaussée, il n'y a plus de passage piétons protégé matérialisé, ceci notamment au croisement avec la rue Théodore Foix, au droit du portillon SNCF. Serait il également possible de mieux matérialiser les nouveaux passages surélevés sis en face de l'école du Pouy.</p>

REponses Apportees Aux Interesses Octobre 2010

<p>Pose de bancs souhaitée au boulo-drome de Laguille.</p>	<p>Les deux bancs et la poubelle ont été installés début septembre 2010.</p>
<p>Lotissement du Coutenu : Les travaux sont effectués dans la rue du Coteau. A l'angle de la rue du Coteau et du Coutenu, près de l'espace vert et à une dizaine de mètres du chantier, il est constaté des trous dans la chaussée.</p> <p>Pendant les fêtes, le panneau de rue : "Rue du Coutenu " a été arraché et laissé sur le trottoir au 7 rue du Coteau.</p> <p>La mairie a fait des efforts au niveau des verres écologiques mais dans les quartiers beaucoup trop de bouteilles et tessons. En 2011, ne pourrait on pas mettre de grands containers dans les quartiers : sur l'espace vert de la rue du Coteau et près de l'école du Pouy. Ne pourrait-on pas également mettre des sanitaires?</p> <p>La chaîne n'a jamais été remise sur l'espace vert</p>	<p>Les travaux de la Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement exécutés dans la rue du Coteau sont aujourd'hui achevés. S'agissant des trous dans la chaussée situés à l'angle de la rue du Coteau et de la rue du Coutenu, une demande a été réalisée auprès de l'Agglomération du Marsan, compétente en matière de voirie.</p> <p>Le service <i>signalisation</i> du Parc Technique Municipal a réinstallé le panneau le 26 octobre 2010.</p> <p>Il a tout particulièrement été constaté cette année de nombreux débris jonchant les quartiers. Les propositions des riverains sont notées et transmises à l'ensemble des services concernés par l'organisation des fêtes 2011.</p> <p>La chaîne d'accès à l'espace vert a été remise en place le 29 septembre 2010.</p>
<p>Un panneau de signalisation en bordure de la route de Grenade pourrait il indiquer le lotissement du <i>Domaine de Laguille</i> ?</p>	<p>Le panneau indicateur a été réceptionné dans les services municipaux le vendredi 1^{er} octobre 2010. Le Parc Technique Municipal a assuré la pose de cette signalisation le 13 octobre 2010.</p>
<p>Nécessité de sécuriser le carrefour du Houga, le passage piéton protégé étant effacé à l'extrémité du bd Lacaze</p>	<p>Il convient de rappeler que les piétons sont tenus de traverser l'av. du Houga et l'avenue Georges Clémenceau au niveau des feux tricolores des boulevards Alingsås et Lacaze. Celui-ci effacé, est retracé ces jours-ci suite à la réalisation des travaux de revêtement par le Conseil Général des Landes</p>
<p>Des habitants du Pouy ont signalé en réunion publique le problème que pose la circulation des bus dans le quartier et, en particulier, rue des Ormes.</p>	<p>La rue des Ormes fait partie d'une rue identifiée par le Pôle Technique où les vitesses moyennes sont élevées.</p> <p>Après saisine des services de l'Agglomération du Marsan, un essai matérialisant un stationnement par un marquage au sol est en cours de réalisation. A l'issue de ces travaux, un nouveau constat sera effectué afin de vérifier la pertinence du test de ce dispositif. Il est à noter que le Pôle Technique propose la mise en place de balisettes si cet essai s'avère non concluant.</p> <p>D'autre part, la rue des Ormes fait partie d'un circuit TUM mais est également empruntée par des bus scolaires.</p> <p>Les services de l'Agglomération du Marsan ont entrepris depuis le début d'année 2010 l'étude générale du plan global de déplacement à l'échelle de notre bassin de vie. Les résultats seront connus au cours du mois d'octobre 2010 et communiqués au Conseil de Quartier, notamment si les circuits internes au quartier du Pouy sont modifiés.</p>
<p>Installer au quartier du Pouy une plaque de rue « rue des Palombes ».</p>	<p>Les 300 nouvelles plaques de rues commandées sur l'exercice budgétaire 2010 ont été livrées au Parc Technique au cours de l'été 2010.</p> <p>Dans ce cadre, ce chantier est planifié de septembre à décembre 2010 par le PTM. La plaque relative à la rue des Palombes, dans le quartier du Pouy, fait partie de ces prestations. Travaux effectués semaine 44</p>

<p>Circulation : Qu'est il de la mise en place du sens unique de la rue Marcel Sembat et de sa parallèle, rue Tamon ?</p> <p>De même quartier Lafontaine, un plan de circulation proposé par les services techniques devait être mis à l'essai. Qu'en est il ?</p>	<p>Quartier Manot, nous sommes en attente des arrêtés. Dès réception, la signalisation sera posée.</p> <p>Pour le quartier Lafontaine, le projet a été présenté au Directeur des services techniques de Saint Pierre du Mont. Toutefois, un courrier de la Ville (compétente en matière d'arrêté de police) doit être adressé au Maire de Saint Pierre du Mont. Ce projet ayant un impact communautaire, il est bon que les deux villes le valident.</p>
<p>Vitesse excessive rue du Château d'Eau</p>	<p>A la demande du Conseil de Quartier, le radar de la Ville a été posé rue du Château d'Eau courant septembre 2010. Les résultats obtenus font état d'une vitesse moyenne de 44 Km/h.</p> <p>Il est intéressant de constater que la vitesse moyenne relevée en 2006 était comparable, 43 Km/h à l'époque.</p> <p>Par ailleurs, une augmentation de la circulation de 35 % en quatre ans est constatée (300 véhicules/jours en 2006 pour 411 véhicules/jour en 2010). Ces résultats sont à la disposition du conseil de quartier</p>
<p>Boulevard Lacaze : Depuis la réfection de la chaussée, il n'y a plus de passage piétons protégé matérialisé, ceci notamment au croisement avec la rue Théodore Foix, au droit du portillon SNCF.</p> <p>Serait il également possible de mieux matérialiser les nouveaux passages surélevés sis en face de l'école du Pouy ?</p>	<p>Le marquage du passage piétons boulevard Antoine Lacaze est réalisé par les services de l'Agglomération et doit être complété dans les jours prochains par une traversée "cycles".</p> <p>S'agissant des passages surélevés rue du Commandant Clère, devant l'école du Pouy, les guides relatifs à la conception d'aménagements urbains déconseillent ce marquage : <i>"lorsque les plateaux sont implantés dans les rues où la ville est prépondérante et le trafic est modéré, il est vivement déconseillé de marquer des passages pour piétons sur le plateau ainsi que dans la section de rue où le plateau est implanté"</i>.</p> <p>Néanmoins, et à l'instar de l'aménagement des plateaux du boulevard du Chemin Vert, un revêtement en résine blanche sera mis en œuvre par les services de l'Agglomération.</p>
<p>DOSSIERS TRANSMIS OCTOBRE 2010, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Les propriétés voisines à la station ESSO ne souhaiteraient plus trouver dans leur jardin toutes sortes de débris déposés par les clients de la station.</p>
<p>REPNSES APORTEES AUX INTERESSES NOVEMBRE 2010</p>	
<p>Vitesse excessive des véhicules sortant de l'IUT, rue Jean Mermoz</p>	<p>A l'instar de la rue du Ruisseau, une vitesse moyenne excessive a été signalée rue Jean Mermoz.</p> <p>Des comptages ont ainsi été réalisés le 23 septembre 2010 à hauteur de la rue Saint Exupéry. Les résultats obtenus montrent une vitesse moyenne de 43Km/h pour 267 véhicules en moyenne par jour.</p> <p>Dans ce cadre, l'aménagement d'un dispositif spécifique au ralentissement de la vitesse ne semble pas justifié pour le moment.</p>
<p>Plan de circulation au Manot</p>	<p>Les arrêtés de circulation ont été signés le 15 novembre 2010 et transmis à l'Agglomération du Marsan pour qu'il soit mis en œuvre dès que possible. Un courrier va être remis aux riverains pour expliquer ce projet.</p>

Projets d'investissement

PROJETS 2009 : réalisation d'un itinéraire cyclable de la rue Dubalen à la place des Arènes, inauguré le samedi 6 février 2010.



EN 2010 : les travaux d'aménagement de l'itinéraire se sont poursuivis avec l'engazonnement du talus, la pose de rampe vélos et de pass vélos.



TRAVAUX 2009 QUI ONT VU LEUR REALISATION EN 2010 avec l'intervention du service des espaces verts :

- Embellissement des containers du lotissement Laguille,
- Création d'un boulo-drome, lotissement Laguille

Les animations organisées en 2010 avec le conseil de quartier

➤ « Apéro vélo », samedi 20 mars au marché St Roch



Organisé par l'association de défense des cyclistes "Place Au-Vélo-Marsan" et les neufs conseils de quartier de Mont de Marsan.

➤ La Fête des Voisins,

La Fête des Voisins est devenue au fil des années un rendez-vous populaire incontournable. C'est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins, pour développer la convivialité et la solidarité de proximité. Le 28 mai 2010 marquait le 10^{ème} anniversaire!

➤ Participation du conseil de quartier aux fêtes de la Madeleine

Remise des clés, courses de trottinettes, prix des conseils de quartier à l'hippodrome...



➤ Vide-greniers, dimanche 3 octobre 2010, place des Arènes



➤ Animations de Noël, samedi 18 décembre 2010 place des Arènes

Une entrée au jardin des neiges et goûter offerts aux enfants qui ont décoré le sapin du quartier

Le conseil de quartier a par ailleurs offert à tous les enfants de l'école maternelle et primaire du Pouy et des Arènes une entrée au jardin des neiges.

➤ Animations Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants (2 avril et 10 septembre 2010), téléthon...